Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 815

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lité de l'Etat et la simple retenue de l'expression collective, a glissé vers un contrôle des esprits, dans le souci, surtout durant la Seconde Guerre mondiale, de ne pas créer des occasions de conflit avec de trop menaçants voisins. Mais le peuple suisse lui aussi, pour être ainsi épargné, en est venu à l'idée d'un destin séparé, qui s'attacherait à sa neutralité. Le soulagement d'avoir traversé intact ou presque la tourmente pouvait s'accompagner de lâcheté. Il donna donc naissance, dès la Première Guerre mondiale, à l'idée d'une solidarité par la charité, idée qui s'est imposée d'autant plus facilement qu'elle pouvait s'exprimer à travers l'œuvre et le symbole de la Croix-Rouge.

La neutralité devenait tabou, en même temps que la singularité fixait la solidarité sur l'expression agissante de la charité. Pendant longtemps, le Conseil fédéral a pu mener la politique étrangère dans ces étroites limites. D'autant qu'il s'agissait d'une politique avant tout européenne, d'un Etat libéral, dont le drapeau, en principe, suit le commerce. Le monde d'aujourd'hui est un, mais non dans le sens entendu par Roosevelt en 1945. Politique, écono-

mie et culture, tout fait partie désormais de la sphère des relations entre Etats: les affrontements comme les solidarités sont multilatéraux et polyformes.

Pour apprendre ce monde nouveau, à travers les médias, il faut une formation. Elle ne va pas de soi chez nous, où, pendant longtemps, la politique extérieure est restée un privilège de l'Exécutif. Les partis sont peu imaginatifs sur nos relations avec le monde; les associations professionnelles défendent, et c'est normal, leurs intérêts. La population sait beaucoup de choses, mais connaît peu de ce qui se passe hors de Suisse. Et sa conscience des solidarités transnationales passe avant tout par les œuvres humanitaires, ce qui est fort louable, mais un peu court, à l'aune des enjeux actuels.

La question de notre attitude, sinon de notre adhésion à l'ONU, se reposera tôt ou tard. Mieux vaut entamer dès maintenant la campagne d'explication. Car la longue marche à travers la solidarité passe par la remise en question du plus formidable tabou de notre histoire, celui de la neutralité.

J. C. F.

EN BREF

M^{me} Geneviève Aubry est presque sûre de devenir conseillère d'Etat bernoise le 27 avril, mais ce n'est pas l'enthousiasme dans l'ancien canton. Samedi 5 avril, deux quotidiens de la ville fédérale parlaient de la candidate. La Berner Zeitung relevait que l'adhésion à la caisse cantonale d'assurance pourrait coûter 700 000 francs et la Berner Tagwacht titrait une analyse de la situation électorale dans le district de Moutier: «Pas d'applaudissement pour la candidate Aubry».

* * *

Le dépôt intermédiaire pour déchets faiblement et moyennement radioactifs de la centrale nucléaire de Mühleberg vient d'être agrandi pour un coût total de cinq millions de francs. Ce dépôt agrandi permettra l'entreposage des déchets qui s'accumuleront au cours des quinze années à venir, jusqu'à ce que ces matériaux puissent être transférés dans un dépôt final de la Cedra... Du provisoire qui risque bien de durer.

PRIX AGRICOLES

Et la qualité?

La demande d'augmentation des prix agricoles, rendue publique la semaine passée par l'Union suisse des paysans, a été reçue plutôt fraîchement par l'opinion publique. Mais cette fois il ne s'agit plus seulement de la grogne habituelle des consommateurs face au renchérissement de produits sensibles comme le lait, le pain ou la viande. Le malaise relève d'une prise de conscience que la politique agricole est dans un cul-de-sac.

D'une part les agriculteurs revendiquent à juste titre un revenu décent, mais ces mêmes agriculteurs produisent des quantités que les consommateurs sont bien en peine d'absorber et que la collectivité doit prendre en charge à grands frais. Dans le système actuel, toute augmentation de prix motive le paysan à produire plus, d'où la création de surplus et des coûts supplémentaires.

Dès lors l'idée de ne rémunérer que les quantités réellement nécessaires et de compléter le revenu agricole par des paiements directs aux agriculteurs, cette idée fait son chemin, malgré l'opposition de l'USP. Tant qu'à faire, plutôt que de payer pour gérer des stocks dont on ne sait que faire, pourquoi ne pas rétribuer directement les producteurs pour qu'ils adaptent leurs efforts aux besoins?

La solution est séduisante mais elle nous paraît incomplète. L'analyse de la politique agricole actuelle ne peut se limiter à des questions quantitatives. A l'exigence du produire moins il faut

adjoindre celle du produire mieux et rétribuer les agriculteurs en fonction des méthodes de production — un aspect que ne peut ignorer une véritable politique de protection de l'environnement — et de la qualité de ses produits. A cet égard l'exemple du lait est frappant: nous payons de plus en plus cher un produit dont la qualité — goût, équilibre des composants — s'est notoirement dégradée. La fabrication du fromage devient chaque année plus difficile, le lait prend mal et les produits offerts sont souvent insipides et standards.

Une politique visant à limiter les quantités produites peut d'ailleurs créer les conditions favorables à une production de qualité; libéré de la contrainte productiviste et motivé par des prix équitables, le paysan pourrait revenir à des méthodes plus respectueuses des cycles naturels.